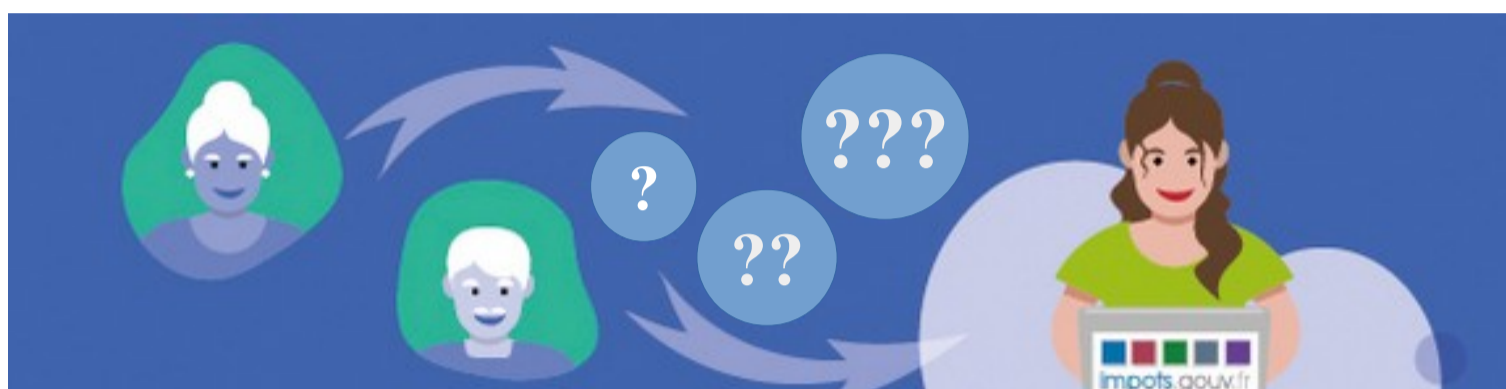


PERMANENCES FINANCES PUBLIQUES



À compter du 1^{er} décembre 2022

un agent des Finances publiques vous accueillera
sur rendez-vous le jeudi matin,

à la Mairie de La Jarrie,
Place de la Mairie.

La prise de rendez-vous s'effectue au minimum 48 heures à l'avance :

- Auprès de la France-services de La Jarrie (Bureau de Poste de La Jarrie) sur place ou en appelant le 05 46 31 82 77 ;
- Directement sur le site « www.impots.gouv.fr », sans authentification, en cliquant sur le bouton :  (en haut à droite de l'écran d'accueil) ;
- En appelant le 0 809 401 401 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h (service gratuit + coût de l'appel).